

ANNEXE DÉLIBÉRATION DU 14 DÉCEMBRE 2021

Compte rendu des indemnités compensatrices consécutives à des sinistres
 en application de la délégation octroyée à l'exécutif - article L3211-2 du CGCT

Période du 17 septembre 2021 au 15 novembre 2021

Organismes Payeurs	Contrat d'assurance : type de sinistre	Date de Sinistre	Objet	Montant TTC	Observations
SMACL Virement	Domage aux biens	15/07/20	Choc VAM sur murette à l'antenne de Beaumont de Lomagne	1 500,00 €	Obtention franchise suite à recours auprès du tiers
SMACL Virement	Domage aux biens	22/02/19	Sinistre CTD	34 122,48 €	Acompte

TOTAL (tous budgets confondus)	35 622,48 €
Budgets annexes	0,00 €
TOTAL SERVICE 30008	35 622,48 €